

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME VINGT-QUATRIÈME

---

1905

---

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS  
MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1906

*Correspondenz-Blatt der Deutschen Gesell. für Anthropol. Ethn.*,  
München, n° 9, 1904.

*Commission für prähistorische Typenkarten*, Berlin, 1904.

*Proceedings of the Society of Biblical*, London, n° 7, 1904.

*Bulletin de la Société khédiviale de Géographie*, Le Caire, n° 1 à  
5, 1902.

*Ymer*, Stockholm, n° 3, 1904.

*Antiknarisk Tidskrift for Sverige*, Stockholm.

*The Journal of the Anthropological Society of Tokyo*, n° 223,  
224, 1904.

*Anales del Museo Nacional de Buenos-Aires*, t. III, 1904.

Vernon L. Kellogg and Ruby G. Bell : *Studies of Variation in  
Insects*, Washington, 1904.

Le séance est ouverte à 5 heures.

Après quelques paroles de M. le D<sup>r</sup> Royet, président sortant, M. le D<sup>r</sup> Etienne MARTIN, nouveau président, prononce le discours suivant :

Messieurs,

Il y a environ dix ans, étant tout jeune étudiant, j'ai été introduit par mes maîtres dans votre Compagnie. J'ai d'abord écouté vos communications, puis vous avez bien voulu me laisser prendre part à vos discussions et, enfin, me récompenser de mon assiduité à vos réunions en me nommant votre président. C'est pour moi un très grand honneur d'être appelé par mes aînés à diriger leurs discussions, je ne l'en apprécie que davantage et, en vous présentant mes remerciements, j'y joins l'assurance de tout mon zèle et de tout mon dévouement.

Messieurs, nous avons besoin, pour faire vivre une Société comme la nôtre, de tous les dévouements. Notre Secrétaire général est là pour nous fournir l'exemple. Mais il est nécessaire de faire appel aussi à la bonne volonté de tous les membres pour multiplier le nombre des communications.

Notre Société a pourtant une grande utilité : c'est celle de réunir et de mettre en contact les esprits les plus dispara-

tes. Médecins, anthropologistes, sociologues, biologistes, zootechniciens, hommes de lettres se coudoient, chacun apporte ici sa tournure d'esprit, les données scientifiques de sa spécialisation, et c'est ainsi que, de nos discussions, jaillissent toujours des idées nouvelles.

Les Sociétés savantes tendent de plus en plus à se spécialiser, comme les hommes de science, mais les questions générales participent de toutes les branches de la connaissance et elles ne sont vues sous toutes leurs faces que lorsque chacun les a étudiées avec sa méthode particulière.

Eh bien ! Messieurs, il est certain que les discussions longues et intéressantes imprimées dans nos bulletins ont servi à mettre au point bien des questions encore mal posées dans les esprits, et, en continuant cette méthode de travail, nous donnerons à nos séances le plus grand intérêt.

Pour ma part, je vous ai souvent entretenu de la criminalité. C'est un problème social des plus intéressants et on n'arrivera à le résoudre que le jour où sociologues, anthropologistes et magistrats auront apporté, chacun dans leur domaine, avec l'honnêteté et l'esprit scientifiques, les données nécessaires.

Si vous demandez actuellement aux hommes les plus distingués ce que c'est qu'un criminel, on vous répondra par des mots plus ou moins vides de sens, mais bien rares sont les gens qui se font une idée de ces malheureux.

Il y a cependant, dans le phénomène social qu'on appelle la criminalité, quelque chose de bien spécial. Il se répète constamment, dans tous les temps, dans tous les lieux, avec un déterminisme que ne sont arrivés à modifier ni les pénalités les plus sévères, ni les exemples les plus terribles, telles que la guillotine.

On peut dire que notre système pénal s'est usé à la tâche et que les criminels sont toujours aussi nombreux, sinon plus, qu'avant l'époque où on les frappait avec moins de rigueur.

De ces constatations, il résulte que la peine est inefficace à

modifier le criminel, parce que c'est un être spécial, entraîné par une sorte de fatalité organique à devenir un révolté, un insensible moralement parlant, un idiot moral dans beaucoup de cas, en un mot un antisocial.

Messieurs, lorsque Lombroso créa ce qu'il a appelé l'anthropologie criminelle, il crut pouvoir stigmatiser ces individus en groupant les anomalies physiques dont ils sont porteurs. Son type criminel n'est que la résultante de ce groupement. Malheureusement, aucun des stigmates étudiés par lui n'est constant, aucun ne peut suffire à caractériser un type. Aussi, à l'heure actuelle, la plupart des médecins anthropologistes ne considèrent pas comme une réalité le type criminel. Ils se refusent à conclure d'un état physique aussi peu déterminé à un état moral qui a frappé le plus grand nombre des observateurs.

Et, en effet, il semble bien que ce soit par une conformation particulière des facultés morales que se caractérisent les criminels. Depuis Gall, tous ceux qui les ont étudiés ont été frappés de la cruauté, de l'absence de remords, de l'insensibilité morale qui est le fond de leur tempérament, et cette insensibilité morale est la résultante d'une hérédité lourdement chargée, de la dégénérescence héréditaire ou acquise c'est le « mal moral », comme l'appelait Morel, qui afflige ceux que poursuit la vindicte des lois.

Elle est aussi la résultante d'intoxication chronique, telle que l'alcool et la morphine, de maladies acquises localisées sur les centres nerveux, telles que la fièvre typhoïde, l'épilepsie, la syphilis.

Ces états pathologiques, qui créent chez l'individu normalement constitué les tendances au crime ne nous éclairent-ils pas sur la pathogénie du même phénomène chez l'homme dont les tares sont moins apparentes et quelquefois bien difficiles à mettre en évidence ?

Voilà, Messieurs, l'anomalie constante que Despine, Morel, Lucas, Maudoley, Lombroso et ses élèves ont relevée sur tous les criminels. Rien ne nous permet de la diagnostiquer,

de la prévoir avant l'acte qui en est la conséquence. Ce sera là certainement l'œuvre de l'avenir. Les anomalies physiques ne sont pas un critérium, nos connaissances sur l'anatomie fine des centres nerveux ne sont pas assez précises pour nous permettre de fournir une base anatomique à ce tempérament particulier qui est la caractéristique des antisociaux.

Y a-t-il là une raison suffisante pour nous décourager dans nos recherches ? Je ne le crois pas. Nous commençons à connaître les inversions instinctives et, en particulier, l'inversion sexuelle, dont je vous ai longuement entretenu, par des observations très précises, et, cependant, nous ignorons l'anomalie cérébrale qui en est la cause.

Dans le domaine intellectuel, l'observation clinique a dé mêlé une série de syndromes bien nets, bien spéciaux, et, cependant, la lésion de laquelle ils relèvent (ce que nous appelons la dégénérescence mentale), nous ignorons en quoi elle consiste.

Ma conviction, Messieurs, c'est que les anomalies de la sensibilité morale nous expliqueront le tempérament criminel. Qu'elle soit complètement absente, comme on l'observe chez les idiots moraux décrits par Despine, chez les anesthésiques du sens moral de Ballet, chez le criminel-né de Lombroso ; qu'elle soit obtuse, comme on le voit chez les criminels d'occasion, c'est dans cette anomalie effective que nous trouverons la raison de l'impulsivité, de l'inadaptation au milieu social des antisociaux.

Nous comprendrons que, suivant le degré de l'anomalie, toute amélioration soit impossible chez les récidivistes endurcis, ou qu'au contraire, sous l'influence d'une éducation bien faite, d'une série de facteurs sociaux si bien étudiés par mon maître, le professeur Lacassagne, on puisse arriver à développer l'instinct social, le sens moral, et à corriger le tempérament particulier que je vous définissais tout à l'heure.

Voilà, Messieurs, les idées générales qui découlent de mes études spéciales sur les criminels, je me propose de les dé-

velopper devant vous et de fournir, à l'appui de la thèse que je soutiens, une série d'observations que je crois concluantes.

Je le répète, cette question de la criminalité est une question de première importance pour les sociétés, victimes exploitées par les criminels. Avec le développement scientifique actuel, il faut espérer que nous réaliserons bientôt cette vue prophétique de Michelet. La science de la justice et la science de la nature sont une. Il faut que la justice devienne une médecine s'éclairant des sciences psychologiques.

Au nom de la Société d'Anthropologie, le Président félicite M. Lesbre pour sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

*L'un des Secrétaires, E. FORGEOT.*